

Contenu pédagogique - Formation CAP Finances & CAP Immos				
Auteur	Réf interne	Dates	Page	
Gilles BEGASSE Thierry CORDELLE	CONTFIN-2021-N°1	Créé le : 28/04/2021	1	
	Version 1.5	MAJ le : 06/09/2024		



CAP FINANCES

Contenu pédagogique

CAP Finances & CAP Immos

Formation intra établissement

Pré-requis (à qui s'adresse cette formation ?)

Cette formation s'adresse au personnel des établissements sociaux et médico-sociaux gérant la chaîne comptable publique M22.

Elle permet d'acquérir le processus de fonctionnement du progiciel CAP Finances & CAP Immos d'Altaïr appliqué au métier d'un agent comptable.

Au préalable, les stagiaires doivent pratiquer la comptabilité publique et la chaîne de traitement comptable. Le prérequis est une connaissance métier et une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion d'un établissement médico-social de la fonction publique.

Le nombre de stagiaires est limité à 5 en présentiel et 3 en distanciel.

Contenu pédagogique module principal CAP Finances

Objectifs

Objectif 1 : présenter CAP Finances

- Fonctionnalités de CAP Finances
- Ergonomie et fonctionnement de CAP Finances

Objectif 2 : paramétrer CAP Finances

- Dossier
- Tiers
- Budgets
- Trains
- Comptes
- TVA
- Services analytiques
- Groupes fonctionnels
- Fournitures
- Mise en place des visas pour les bons de commandes et les engagements
- Service TVA (si nécessaire)

Objectif 3 : traiter la chaîne dépenses

- Engagements - Bons de commande (si utilisé)
- Factures Chorus et autres en attente de traitement
- Saisie nouveaux mandats et gestion des mandats non validés
- Numérotation des mandats et transfert trésorerie
- Marchés (si utilisé)
- Procédures spécifiques

Objectif 4 : traiter la chaîne recettes

- Saisie nouveaux titres et gestion des titres non validés
- Numérotation des titres et transfert trésorerie

Objectif 5 : importer les données de modules externes

- Paie
- Standard (si nécessaire)
- Gestion commerciale (cas des ESAT)

Objectif 6 : suivre et rechercher des écritures

- Suivi des bordereaux
- Grand livre des écritures
- Suivi des flux
- Synthèses

Objectif 7 : élaborer le budget

- Simulations budgétaires
- Saisie et visualisation budgétaire
- Gestion des décisions modificatives
- Gestion des virements
- Tableau de suivi budgétaire

- Maquettes ERRD et EPRD

Objectif 8 : traiter les procédures de fin d'année

- Engagements (report - Rattachement)
- Intérêts courus non échus

Durée

Durée de la formation : 6 heures

- Présentation CAP Finances : 15 minutes
- Paramétrer CAP Finances : 45 minutes
- Traiter la chaîne dépenses : 90 minutes
- Traiter la chaîne recettes : 45 minutes
- Importer les données de modules externes : 15 minutes
- Suivre et rechercher des écritures : 45 minutes
- Elaborer le budget : 90 minutes
- Traiter les procédures de fin d'année : 15 minutes

Contenu pédagogique module CAP IMMOS

Objectifs

Objectif 1 : présenter CAP Immos

- Fonctionnalités
- Ergonomie et fonctionnement

Objectif 2 : utilisation CAP Immos

- Dossier
- Création d'un bien
- Gestion des biens
- Création du tableau d'amortissement

Objectif 3 : dotations aux amortissement

- Transfert en comptabilité

Durée

Durée de la formation : 1 heure

- Présentation : 5 minutes
- Gestion des immobilisations : 45 minutes
- dotation aux amortissement, transfert en comptabilité : 10 mn

Délai d'accès à la formation

Juste après validation de l'inscription par Altaïr, l'établissement reçoit par mail le lien afin de compléter le "Suivi de formation stagiaires CAP Finances & CAP Immos". Ce document reprends toutes les informations pratiques nécessaires au bon déroulement de la formation :

- les dates et horaires
- le lien pour le support de cours
- pour la formations en distanciel, le progiciel de prise en main à distance utilisé.

La durée maximum d'accès est d'un mois à partir de la signature de la convention de formation.

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

La formation s'effectuera à partir des données comptables réelles de l'établissement. Au préalable, les derniers modules ont été installés par Altaïr.

Les exercices seront encadrés par le formateur durant toute la durée de la formation.

Selon le nombre de stagiaires et le mode de présentation l'établissement mettra à disposition les moyens nécessaires au bon déroulement de la formation :

- Formation en présentiel : dans la mesure du possible l'établissement mettra en place dans une salle prévue à cet effet un poste par stagiaire et un poste pour le formateur. Chacun de ces postes devant pouvoir accéder aux modules ALTAIR. **La configuration minimum requise** nécessite un poste pour le formateur, poste ayant accès aux modules ALTAIR, et un outil pour projection sur grand écran.
- Formation en distanciel (maximum 3 utilisateurs) : ALTAIR doit pouvoir prendre la main sur un des postes de travail de l'établissement tout en laissant la possibilité au stagiaire de manipuler. L'outil utilisé peut être Anydesk, Remote Utilities, Teamviewer,...

Le support de cours est accessible via un lien internet et téléchargeable. Le lien de téléchargement est communiqué via le document "Suivi de formation stagiaires CAP Finances & CAP Immos" fourni à l'établissement avant la formation.

Moyens de suivi de l'exécution de la formation

En fin de stage, l'évaluation de l'acquisition des compétences est faite via un QCM.

Une attestation papier de fin de formation est remise en main propre à chaque stagiaire.

Autres documents :

- Feuille de présence à signer par les stagiaires pour chaque demi-journée de formation ;
- Cette fiche de présence fait également office de fiche d'intervention.

Programme (détails de la formation)

Le formateur s'appuie sur le support de cours adapté aux objectifs de la formation. Il est fourni sous forme électronique et peut être imprimé par l'établissement.

Ce support de cours est découpé en sujets. Chaque sujet est découpé en deux axes :

1. Présentation théorique du sujet par le formateur et questions/réponses éventuelles ;
2. Présentation des fonctionnalités relatives au sujet. Exercices de mise en application (travail individuel) à partir des données de l'établissement. Le formateur reste à disposition de chaque stagiaire pour aider et apporter des explications supplémentaires.

Support de cours : [Cap Finances - Support cours](#)

Modalités d'évaluation

Avant la formation, les stagiaires répondent au questionnaire : évaluation du stagiaire et objectifs de la formation (QCM)

A l'issue de la formation, la formation reçue est évaluée par :

- Des exercices de validation des acquis ;
- Un QCM portant sur le module suivi

Accessibilité aux personnes handicapées

La formation ne s'effectuant pas en nos locaux, l'établissement devra s'assurer, pour les personnes handicapées, que les matériels informatiques et auditifs soient adaptés à l'handicap du stagiaire.

Ces informations seront confirmées dans le document 'Suivi de projet de la formation'.

Prix

- Selon devis

Convention

Une convention de formation est adressée à l'établissement dès réception de la proposition commerciale acceptée.

Annulation

La non réalisation totale de la prestation de formation, qu'elle soit imputable à l'organisme dispensateur ou au bénéficiaire, ne doit donner lieu à aucune facturation de sommes au titre de ladite formation. Cette règle ne s'oppose pas à ce que, en application de stipulations conventionnelles ou contractuelles, l'organisme dispensateur et son cocontractant s'obligent mutuellement, en fonction des responsabilités de chacun dans ce défaut de réalisation de l'action de formation, au versement de sommes en dédommagement, en réparation ou pour dédit.

Matériel

La formation s'effectuera sur la ou les machines de l'établissement. Au préalable, les logiciels auront été installés et mis à jour par Altaïr en télémaintenance.

En présentiel, Altaïr pourra être amené à proposer son vidéo-projecteur.

Horaires types

En distanciel : les horaires seront définis lors de la planification de la formation

En présentiel :

- 9 heures - 12 heures 30. Pause de 20 minutes à planifier
- 13 heures 30 - 17 heures. Pause de 20 minutes à planifier

Avis sur la formation suivie diffusé par Altaïr à la demande de l'établissement

Contact responsable service formation au sein d'ALTAIR

Benoît BEGASSE - benoit.begasse@cap-altair.com

N° agrément

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **53 35 09615 35** auprès du Préfet de la région Bretagne

Certification Qualiopi n° 15350505-1 édité le: 23/11/2021 Lien [ICI](#)